
CANADA REPORT

by ARTHUR HANKS*

La culture du chanvre est légale depuis 3 ans au Canada et les surfaces cultivées sont en baisse depuis l'an dernier dans tout le pays. Ce n'est pas inattendu car toute nouvelle culture fait face à des cycles imprévus d'enthousiasme et de consolidation. Cependant, l'industrie du chanvre au Canada a dû faire face à des défis en 1999 qui auraient éprouvé la viabilité économique de toute autre nouvelle culture. Ces facteurs ont influencé le développement de l'industrie en l'an 2000.

Un vieil adage dit que les choses se font en trois fois. En 1999 :

1• Un transformateur-acheteur, *Consolidated Growers and Processors*, basé aux Etats-Unis, sème à tout va et plante environ 18 000 acres¹ dans les Prairies (représentant ainsi la majorité des 30 000 acres au Canada en 1999).

La société a fait faillite en février 2000, laissant de nombreux agriculteurs impayés, plusieurs procès non résolus, environ cinq millions de livres² de surplus de graines de chanvre et un groupe de survivants de l'industrie inquiets.

La nouvelle économie du chanvre au Canada doit encore s'occuper de ce surplus... qui pourrait représenter deux fois la taille du marché Nord Américain !

Ce surplus a affecté la culture du chanvre au Canada en 2000. Les estimations actuelles placent la culture de cette année entre 8 000 et 12 000 acres. Cette situation sera plus claire lorsque Health Canada - le ministère responsable de la réglementation du chanvre - publiera son rapport annuel cet été.

2• Des camions chargés de chanvre canadien ont eu affaire avec des barrages américains en 1999. Un "embargo du chanvre" officieux, déclaré par le tsar américain de la drogue Barry McCaffrey (ONDCP, Office of National Drug Control Policy), a permis la saisie de plusieurs cargaisons de chanvre à la frontière Canada/Etats-Unis.

Kenex Ltd, dans l'Ontario, a été la société la plus touchée. *Kenex* vend des graines pour l'oisellerie, des graines de chanvre, de l'huile, des graines de chanvre décortiquées et de la litière pour chevaux. Cette société travaille en recherche et développement pour la production de non tissés pour l'industrie automobile. Mais son commerce - et la majorité du commerce du chanvre au Canada aujourd'hui - se fait dans les produits alimentaires.

Les Etats-Unis ont suivi une politique très confuse avec le chanvre canadien depuis la première cargaison de *Kenex* arrêtée fin août 99. Après un embargo de trois mois à l'automne 1999, les cargaisons de chanvre ont été auto-

risées aux Etats-Unis en décembre, interdites en janvier et doucement autorisées à nouveau au printemps.

Plusieurs agences ayant des programmes différents - les douanes américaines, la Drug Enforcement Agency, l'ONDCP et les militaires américains - ont toutes une influence sur la politique en matière de chanvre. Le principal problème concerne les traces de THC [tétra-hydrocannabinol] que l'on trouve dans les produits alimentaires à base de chanvre et qui produisent un résultat positif au THC dans les tests d'analyse d'urine. Cependant, la plupart des aliments à base de chanvre canadien contiennent des quantités négligeables de THC et officiellement 0.

L'ouverture des marchés américains est un facteur important pour les sociétés canadiennes dans le secteur du chanvre. Les Etats-Unis étant le principal partenaire commercial du Canada - et il est actuellement illégal de cultiver du chanvre aux Etats-Unis - on estime que 90% du commerce du chanvre du Canada se trouve aux Etats-Unis.

3• Au niveau intérieur, le chanvre a eu affaire avec des signaux de toutes sortes émanant du gouvernement canadien. Globalement, le Canada possède un ensemble difficile de règlements qui crée une masse de paperasserie. Alors que le processus pour les licences a été amélioré et rationalisé ces dernières années, d'autres services de Health Canada apportent ou envisagent de nouvelles directives concernant la sécurité alimentaire ; les choses ne sont vraiment pas bien établies.

Ce qu'il y a de bien avec les règlements sévères c'est qu'ils créent une sorte de contrôle qualité. L'insistance de Health Canada sur le taux ultra faible de THC a permis aux livraisons de chanvre canadien de passer de l'autre côté de la frontière américaine.

Heureusement, les gouvernements des provinces ont aidé le développement du chanvre en accordant un certain nombre de subventions à l'industrie. Bien que les montants ne soient pas énormes, ils sont les bienvenus pour les nouvelles sociétés dans le secteur du chanvre. Dans le contexte agricole plus important, les producteurs sont encouragés à innover et à explorer de nouvelles opportunités de cultures et le chanvre est l'une des nombreuses options de nouvelles cultures disponibles (nota : les agriculteurs au Canada ne perçoivent pas de subventions comme aux Etats-Unis ou en Europe, mais ils reçoivent des allocations et d'autres formes d'aides fiscales). Les associations des Provinces se sont également établies dans le Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario.

Est-ce que la culture du chanvre rapporte ? Pour certains agriculteurs, oui. Les prix actuels sont environ

45 cents la livre² de graines, plus pour le biologique. Le secteur des produits alimentaires naturels est le plus dynamique, suivi par les cosmétiques. Le marché est très compétitif, au moins 12 sociétés nationales proposent de l'huile de chanvre sur le marché et se font concurrence, tout en cherchant à ouvrir de nouveaux marchés. La production biologique de chanvre continue à être importante car de plus en plus de sociétés demandent des graines de chanvre biologique. Et quelques groupes indigènes s'intéressent au chanvre pour créer une industrie et des emplois dans leurs propres réserves.

Les marchés pour les fibres doivent encore être développés, seulement trois sociétés au Canada peuvent transformer la fibre de chanvre pour en faire ce qu'ils veulent. Pourtant, ce secteur paraît très prometteur et on s'attend à ce que le chanvre trouve des marchés industriels comme les non tissés, les géotextiles et les matériaux de construction. Cependant, il faut plus d'infrastructure et il faut lever bien plus de capitaux pour cela devienne une réalité.

De nouveaux marchés s'ouvrent en Europe également ; des sociétés canadiennes comme *Fresh Hemp Foods* dans le Manitoba vendent aujourd'hui leur huile et des graines décortiquées aux Pays-Bas. Le département R&D chanvre du Saskatchewan continue à cultiver du chanvre biologique pour la société anglaise *Body Shop*. Et *Annapolis Valley Hemp*, en Nouvelle-Écosse, va envoyer une partie des 2 000 acres de sa récolte de graines en France où elles seront transformées pour une nouvelle ligne de cosmétiques. Et puisque le chanvre est une culture non-OGM [pour l'instant], de plus en plus d'aliments à base de chanvre canadien traverseront l'Atlantique.

En résumé, le chanvre est là pour rester au Canada, malgré tous ses problèmes uniques, la déficience de l'infrastructure et du capital et le gros travail de développement du marché qui est à faire.

* **Arthur Hanks** est rédacteur en chef et directeur de publication de *The Hemp Commerce & Farming Report*, journal sur le commerce du chanvre publié au Canada, uniquement disponible en ligne. Pour plus d'informations : hcf@sk.sympatico.ca ou visitez : www.hempreport.com

Traduction : Les échos du Chanvre

1- acre ≈ 0,4 hectare

2- livre ≈ 454 grammes

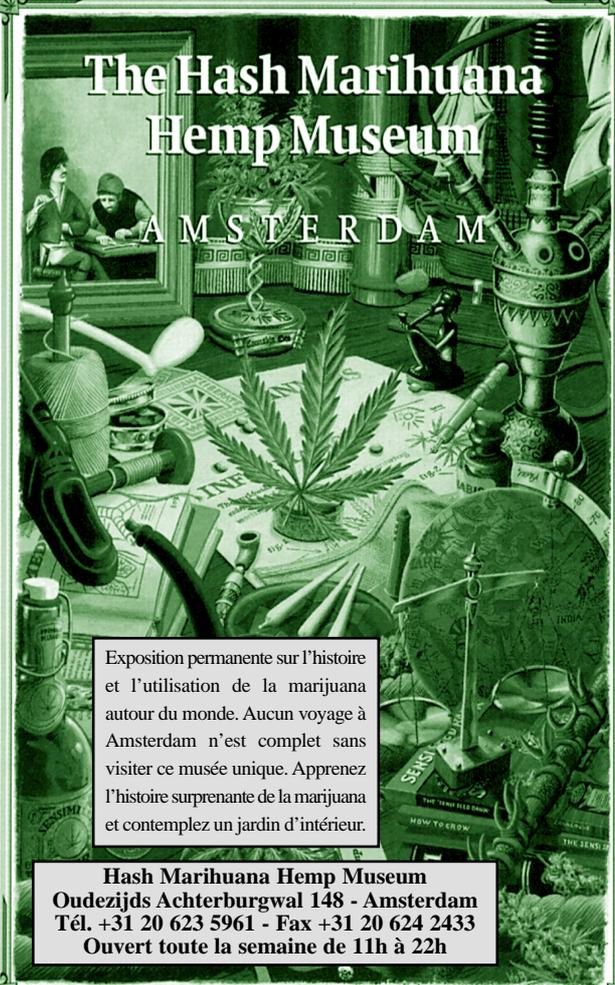



**The Hemp Commerce
& Farming Report**

www.hempreport.com

The Hash Marijuana Hemp Museum

AMSTERDAM



Exposition permanente sur l'histoire et l'utilisation de la marijuana autour du monde. Aucun voyage à Amsterdam n'est complet sans visiter ce musée unique. Apprenez l'histoire surprenante de la marijuana et contemplez un jardin d'intérieur.

Hash Marijuana Hemp Museum
 Oudezijds Achterburgwal 148 - Amsterdam
 Tél. +31 20 623 5961 - Fax +31 20 624 2433
 Ouvert toute la semaine de 11h à 22h



Avant-Garde Agricole

Histoire du Chanvre en Cévennes

bio-économie et produits chanvre

témoignage architectural chanvrier ancien

Histoire de La Vallée Verte



cultures différentielles expérimentales et démonstratives

utilisations multiples du chanvre

étapes de transformations passées du chanvre

d'une réintroduction à l'autre : 1840-1970-1999

Exposition Cannabiculture 2 : Ste Croix Vallée Française
 Mercredi Jeudi Vendredi Samedi de 15 h à 19 h
 Dimanche de 9 h 30 à 13 h

marchés : Florac (Jeudi)
 Ste Croix Vallée Française (Dimanche)

Candi-Val La Beaume 48 110 Molezon tel 04 66 44 78 05